

Le Programme Stratégique Transversal :

Un outil de gouvernance pour une gestion communale efficace



PROGRAMME **S**TRATÉGIQUE **T**RANSVERSAL

La démarche PST, c'est...

Un outil de gouvernance au service de la gestion publique locale :

- ✓ pluriannuel, transparent (publié sur le site de la Ville), évolutif,
- ✓ qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques, opérationnels, projets et actions qu'il s'est fixés,
- ✓ soumis à une évaluation au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Il peut être actualisé en cours de législature,
- ✓ présenté au Conseil communal qui en prend acte.

➔ le PST c'est, en quelque sorte, la traduction opérationnelle de la déclaration de politique communale, sa feuille de route

• **Le PST et l'autonomie communale**

- **Au niveau de l'ampleur du PST** : le PST est un outil à géométrie variable, les communes choisissent d'y inscrire autant d'objectifs et d'actions qu'elles souhaitent
- **Au niveau de la forme**
 - Quelques prescriptions décrétales existent Pas de tutelle
- **Au niveau du contenu du PST** :
 - Aucune obligation en terme de contenu mais la matière évolue (cf. PCS, PIC, PCDR, plan énergie durable + climat, etc.)
 - Le PST est un document « souple », qui peut être mis à jour régulièrement au cours de la législature
- **Au niveau des processus de gouvernance, méthodologique et de communication, ainsi que des acteurs associés** : modalités laissées à l'appréciation des instances locales

Quelle démarche?

Faire un PST, c'est développer une stratégie composée d'objectifs et de projets/actions :

- répartis en deux volets, interne et externe
- dont la réalisation est programmée dans le temps en fonction des ressources humaines et financières disponibles.

Volets interne et externe : exemples de domaines d'action

Un volet interne « administration générale » (vise l'organisation interne) :

Gestion du patrimoine, gestion informatique, synergies communes-CPAS, structuration des services, accessibilité de l'administration, formation des agents,...

Un volet externe « développement des politiques » (vise les différents projets que la commune peut entreprendre dans tous les domaines d'intérêt communal)

Action sociale, aménagement du territoire, culture, logement, mobilité, sport, tourisme, propreté publique, ...

Exemple d'articulation des objectifs et projets/actions

Objectifs stratégiques

= le « devenir à long terme » :
vers où aller?

Etre une commune qui
assure la sécurité
d'existence à chacun

Objectifs opérationnels

= le « faire évoluer » :
quels sont les leviers pour
atteindre les objectifs stratégiques
ils traduisent la finalité des
projets/actions

Promouvoir un habitat de
qualité accessible au plus
grand nombre

Renforcer la cohésion
sociale

Projets/Actions

= le « comment faire » :
quels projets
développer?

Acquisitions patrimoniales
à réaliser pour créer 20
logements à destination
d'un public précarisé -
Mise en gestion aux Logis
Andennais

Création de logements
« tremplin » accessibles
aux jeunes : projet-pilote
à Bousalle - PCDR

Développement d'actions
à caractère éducatif,
ludique, intergénéra-
tionnel et multiculturel à la
Maison de la Convivialité
de Seilles (PCS)

Qui fait quoi?

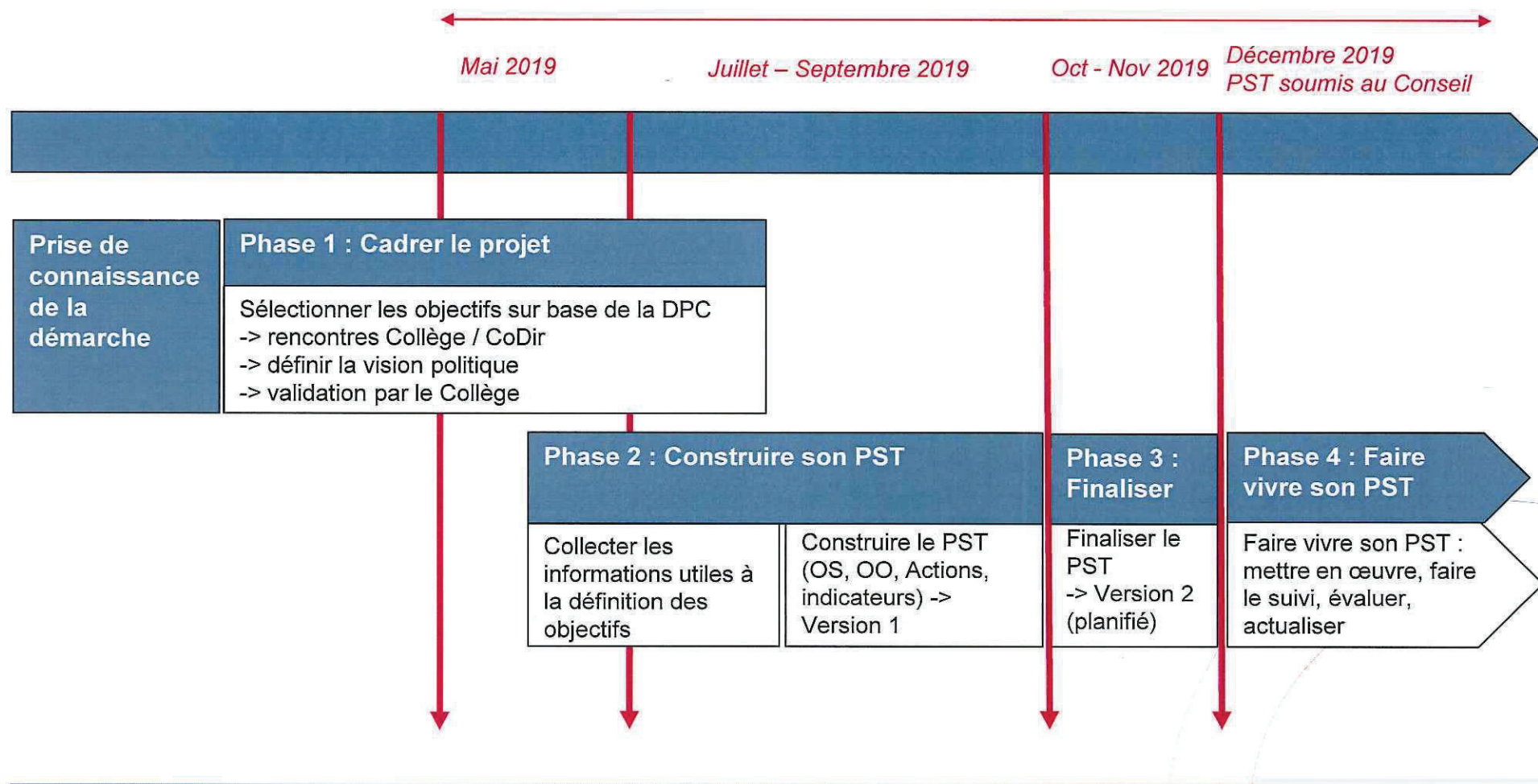
Le PST implique une collaboration forte entre le corps communal et son administration

Collège communal	Administration communale (PST piloté par le Comité de pilotage / CoDir)
Définition des objectifs stratégiques	
Le Collège définit la stratégie, décide et fixe les objectifs stratégiques.	L'Administration peut faire des propositions sur base de la stratégie définie par le politique (par exemple dans la Déclaration de Politique Communale). Le Comité de direction participe à l'élaboration du programme stratégique transversal et soutient le Collège communal (L1211-3 du CDLD).
Définition des objectifs opérationnels	
Le Collège fixe les objectifs opérationnels ou valide les propositions de l'administration.	L' Administration aide à les formaliser et/ou fait des propositions.
Définition des projets / actions	
Le Collège valide les projets/actions.	L' Administration formalise et propose des actions/projets au Collège.

Et le Conseil ?
Le Collège lui
présente le PST

Planning du PST d'ANDENNE

Eté – Automne 2019 : 5 mois



Le PST d'ANDENNE en quelques chiffres...

8 objectifs stratégiques

= le « devenir à long terme » :
vers où aller?

Ex: Etre une Ville
en transition (OS.7)

50 objectifs opérationnels

= le « faire évoluer » :
quels sont les leviers pour
atteindre les O.S. ?
ils traduisent la finalité des
projets/actions

Ex: Améliorer la
biodiversité sur la
commune (OO.35)

Ex: Développer les
énergies
renouvelables
(OO.37)

150 projets/actions

= le « comment faire » : quels
projets développer?

Ex: Mettre en place
un PCDN (Plan
communal de
Développement de la
Nature) (A.94)

Ex: Renforcer la
biodiversité dans les
espaces publics
(A.96)

Ex: Installer des
panneaux photo-
voltaïques sur les
toits des bâtiments
communaux (A.105)

Finalemment... un PST pour quoi faire?

